



Les Nouvelles de **MANHAY**

Périodique d'Informations Communales

**Joyeux Noël
Meilleurs Vœux
pour 2012**



service des eaux
24H/24
0472/90 57 43



Numéro vert
de l'administration
communale : 0800/25959

TRIMESTRIEL • décembre 2011 • N° **44**



Salon de coiffure - Salarium
Féminin - Masculin - Bambin
Pensez à votre Rendez-vous pour les fêtes
EN FACE DU VAL D'HEBRON
 Hébronval, 13 - 0 6293 Viebalm - 0393/53 68 44 - 080/77 05 15
 contact@latelier-creation.be - www.latelier-creation.be

24h/24 - 7j/7 **STATION**
 Toutes cartes de crédit et paiement-billets 

Carrosserie B/BASTIN

A LA CARROSSERIE BASTIN, un renseignement ne vous coûte rien
 DEVIS GRATUIT
 AGRÉÉ TOUTES ASSURANCES
 VEHICULES de remplacement

Route de la Roche, 91 

HOTTON (HAMPTAU) 084/46 61 04

Claudy HUET
JCH Computers GSM 0498 97 39 57
<http://www.jchcomputers.be>

Vente - Entretien - Réparation PC
 Réseau - Internet - Site web
 Route de Bacomboû, Oster, 3 - 6960 Manhay

DESTREE-BORLON
 PRODUITS PETROLIERS - MAZOUT



TOTAL

Melreux - 084 46 66 48
 Hotton - 086 47 71 21

MENUISERIE - EBENISTERIE - CHARPENTERIE

BONJEAN PAUL

Spécialités châssis - Porte en chêne
Placards en chêne massif

Rue de la Stotte, 3 - GRANDMENIL - Tél. **086/45.56.52**
 Enregistrement 11.20.10

Electricité
 Chauffage
 Toiture
 Ossature BOIS
 Panneaux solaires
 Cellules photovoltaïques



HARDELEC
 ENTREPRISE GENERALE
 Samrée, 61 - 6982 LA ROCHE

www.hardelec.be
 Tél. 084/41.29.91
 GSM: 0475/87.47.78

SPAR 

Pour vos achats, pensez SPAR
 La gérante, Lambert Françoise vous accueille
 le lundi de 13h30 à 18h30,
 du mardi au samedi de 9h à 18h30
 et le dimanche de 9h à 12h

route d'Erezée 4

BRICO - LIENNE 

SERVICE - QUALITÉ - COMPÉTENCE - CHOIX

Tél. 080.31.80.40 - Fax 080.88.02.73
 Rue de la Gare, 12 - 4990 LIERNEUX

Ouvert tous les jours
 de 7h30 à 12h30
 et de 13h à 18h30

Le samedi de 8h à 12h30
 et de 13h à 16h

Fermé le dimanche



SOMMAIRE

3 Le mot du Bourgmestre

4 Informations communales

- Les décisions du Conseil communal

7 Informations générales

- Le petit patrimoine communal
- Habiter quelque part, Manhay vue du ciel
- Un enfant, un arbre
- Le goûter annuel des aînés
- Le FRCE
- Des nouvelles de nos écoles
- La classe passerelle
- Des nouvelles de Vert Pomme
- Récolte des produits phytopharmaceutiques
- La Croix rouge
- Mon médecin généraliste
- Accueil assistance
- Iles de paix
- Concours de traction à Grandménil
- Action damien
- Centre Médical Hélicopté
- Noël au Théâtre
- Collaboration Vivacité
- Et pourquoi pas ?
- Céline Darc

21 Carnet civil

- Les Noces Jubilaires 2011

22 Syndicat d'Initiative

- 3^{ème} Salon de la femme
- Noël des Enfants 2011

LE MOT DU BOURGMESTRE

Chères citoyennes,
Chers citoyens,

Dans un an déjà, le 03 décembre 2012, le nouveau Conseil communal s'installera. Au terme de ces 5 années écoulées, nous pouvons dresser un bilan amplement positif des travaux accomplis et en cours, en restant toujours dans la philosophie d'un travail respectueux et au profit du citoyen.

Nous pouvons citer, à titre d'exemple :

- Le réaménagement de l'ancienne gare du Vicinal
- L'extension des écoles de Harre et de Malempré, et la création d'un préau à l'école de Vaux-Chavanne
- L'aménagement des voiries agricoles
- L'entretien des voiries abîmées par le gel, l'entretien extraordinaire de diverses voiries, la réparation des voiries extérieures de Malempré
- La création de logements sociaux à Dochamps (2) et Odeigne (4)
- ...

Pour les travaux en cours de réalisation, nous pouvons également citer :

- Le remplacement et l'isolation de la toiture de la salle de l'entente
- La création d'un nouveau bâtiment pour les services du CPAS
- Diverses installations de sécurité dans les villages telles que le placement de radars préventifs et de ralentisseurs,
- Voiries forestières
- ...

Cette liste n'est bien sûr pas exhaustive.

Je tiens donc à remercier mes collègues mandataires communaux pour les responsabilités qui incombent de ces diverses décisions.

Durant la période hivernale ainsi qu'aux moments des fêtes de fin d'année, je vous invite à faire preuve de prudence sur les routes afin que tout se passe dans les meilleures conditions possibles.

Pour terminer, j'accompagne le Conseil communal, le Conseil de l'Action sociale ainsi que tout le personnel ouvrier et administratif pour vous souhaiter, de même qu'aux personnes qui vous sont chères, mes meilleurs vœux. Que l'année 2012 vous comble de bonheur, de joie, de santé, de sérénité et de paix au sein de vos familles.

Bien à vous,

Robert Wuidar,
Bourgmestre.



Heures d'ouverture de la maison communale

DU LUNDI AU JEUDI

de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30

LE VENDREDI

de 9h à 12h et de 13h30 à 15h

ATTENTION

(LE SERVICE URBANISME EST FERME LES APRES-MIDI LE MERCREDI, LE JEUDI ET LE VENDREDI)

LE SAMEDI

- **service population : de 9h30 à 12h30 - tous les samedis.**

- **service urbanisme : de 9h30 à 12h30 le 1er samedi du mois uniquement**

Prochains jours de fermeture des bureaux de l'administration communale

En cette période de fin d'année 2012 les bureaux de l'administration communale seront fermés aux dates ci-après :

Le 26 décembre, ainsi que les 29, 30 et 31 décembre .

INFORMATIONS COMMUNALES

LES DÉCISIONS DU CONSEIL COMMUNAL

SÉANCE DU 25 AOÛT 2011

Instauration zone 70 km/h dans la traversée de Chêne-al'Pierre

Vu le courrier de Madame Grandjean, Conseillère en mobilité, l'avis du Service des Ponts et Chaussées et celui du Département de la Sécurité du Trafic, le Conseil arrête :

La vitesse sera limitée à 70 km/h sur la N30 dans la traversée de Chêne-al'Pierre et la mesure sera matérialisée au moyen des signaux C43 - 70km et C45 - 70km entre les BK 40.800 et 41.800.

Ce règlement sera soumis à l'approbation du Secrétaire d'Etat à la Sécurité et du Ministre wallon de l'Equipement et du Transport.

Contrat Rivière Amblève – Adaptation du règlement de Lutte contre les plantes invasives

Le Conseil décide d'adapter le règlement communal de lutte contre les plantes invasives sur proposition de l'asbl Contrat Rivière de l'Amblève, de manière à améliorer encore la lutte contre ces plantes (balsamine de l'Himalaya, berce du Caucase, renouée asiatique).

Convention Commune/Intégra+

Le Conseil décide de conclure une conven-

tion avec l'Asbl Intégra + de Barvaux afin de mener en collaboration avec elle des actions diverses visant l'insertion socio-professionnelle soit de personnes sans emploi, chômeurs indemnisés ou non, bénéficiaires de Revenu d'Intégration, soit de personnes sans statut ou de travailleurs en situation précaire; La contribution financière annuelle sera de 1€ par habitant;

"Amélioration des performances énergétiques au bâtiment scolaire de Vaux-Chavanne"

Le Conseil décide d'approuver le cahier spécial des charges du marché "Ecole primaire de Vaux-Chavanne" Amélioration des performances énergétiques-Menuiserie dont le montant estimé s'élève à 53.106,90€, 21% TVA comprise.

Les travaux sont susceptibles d'être subventionnés à 60% par le Ministère de la Communauté Française.

Désignation nouveau membre du Conseil de l'action sociale

Le Conseil procède à l'élection de plein droit, de Mr. Leboutte Emmanuel en qualité de Conseiller au Conseil de l'Action Sociale, en remplacement de Mr Freddy Rixhon.

Reprise de la gestion de l'établissement "les Ptit's Potes" à Manhay

Considérant que la halte-accueil « Les Ptit's Potes » est actuellement gérée par une association de fait ; Attendu que cette halte-accueil fonctionne au maximum de sa capacité d'accueil et qu'il devient de plus en plus difficile pour l'association de fait susmentionnée d'assumer la gestion de l'établissement ;

Attendu que la halte-accueil se situe Rue du Vicinal 18 à Manhay dans les locaux appartenant à la Commune et que les frais d'entretien, de chauffage, d'électricité, sont déjà supportés par la Commune ; Considérant qu'il conviendrait que cette structure d'accueil devienne un établissement communal à part entière, au même titre que la M.C.A.E. de Chêne-al'Pierre ou la Bibliothèque communale de Manhay ; Le Conseil décide d'assurer la gestion de la halte-accueil « Les Ptit's Potes » dès que le règlement établissant les redevances inhérentes au fonctionnement de cette structure sera approuvé par l'autorité de tutelle.

Modification budgétaire n°2 – Services ordinaire et extraordinaire

Le Conseil approuve la modification budgétaire communale n° 2 de l'exercice 2011 aux montants ci-après :

Service Ordinaire

	Recettes	Dépenses	Solde
D'après le budget initial	8.364.125,13	7.302.246,72	1.061.878,41
Augmentation de crédit (+)	49.226,90	309.734,07	-260.507,17
Diminution de crédit (+)	-2.900,00	-27.124,10	24.224,10
Nouveau résultat	8.410.452,03	7.584.856,69	825.595,34

Service Extraordinaire

	Recettes	Dépenses	Solde
D'après le budget initial	4.816.654,41	4.790.050,72	26.603,69
Augmentation de crédit (+)	592.179,18	592.179,18	0,00
Diminution de crédit (+)	-11.065,00	-11.065,00	0,00
Nouveau résultat	-5.397.768,59	-5.371.164,90	26.603,69

Systèmes d'alarme et vidéo surveillance

GSM: 0495/777.517

ADLS *sprl*



Agrégation SPFI: 20-1404-02

ADLS@skynet.be

La fourche, 29 - 6960 Manhay

ALBERT & JULIEN
G. DEFR. ID *sprl*



Rue des Beccaries, 50
6960 MANHAY
Tél. +32 (0) 86 45 60 30
Fax +32 (0) 86 45 61 48
vanu@defronspw.be



IVECO



sa BDH - Barthélemy

DEMOITIE

6960 HARRE - 086/43 37 24

TOITURE - CHAUFFAGE - SANITAIRE

« Le meilleur des services au juste prix »

TOITURE :

- Ardoise naturelle
- Plats-formes
- Isolation de greniers
- Bardage de pinons

CHAUFFAGE :

- Panneaux solaires
- Pompes à chaleur
- Chaudières à condensation
- Installations et entretiens

SANITAIRE :

- Récupération eaux de pluie
- Plomberie
- Aménagement de S. de B.
- Adoucisseurs

Collaboration étroite avec les audits énergétiques.

www.demoitie-barthelemy.be

e.mail: barthelemy.demoitie@skynet.be

SPRL SCIERIE

Emile FINFE



BOIS - SCIERIE

*Station de traitement des bois
Bois de construction et industriel
Résineux et chênes*

2, MOULIN-CRAHAY — 6960 MANHAY
Tél. 086/45.57.15 - Fax 086/45.57.68

Pompes - funèbres Rochoises Funérarium

S.A. HECK

Rue de Cielle, 18 - B-6980 La Roche-en-Ardenne

Tél. 084.41.15.49 / 41.15.60 - Fax 084.41.15.42

Funérarium MANHAY, route d'Erezée 1a Tél. 086.45.61.31

Organisation complète de funérailles

caveaux - monuments

Dochamps:

*Grand-Menil, Manhay:
Harre, Champ de Harre*

Fays, Deux-Rys:

Freyneux :

La Fosse:

Malempré:

Odeigne-Oster:

Vaux-Chavanne:

Mad. M.E. Gillard-Seleck

Mad. Christelle Finfe (Côté Jardin)

Mons. P. Alexandre

Mons. Johnny Dehard

SPRL Annet

Mad. J. Sépult

Mad. J. Mottet

Mad. M. Grogna-Bernier

084.44.44.84

086.45.62.00 / 45.57.15

0479/51.51.41 - 086.43.37.03 / 43.30.26

086.45.51.35

086.45.51.79

086.45.51.80

086.45.52.50

086.45.55.55

SÉANCE DU 29 SEPTEMBRE 2011

Programme Communal de Développement Rural – Agenda 21 Local – Présentation des objectifs par la Fondation Rurale de Wallonie

A l'unanimité le Conseil décide d'engager la commune dans une Opération de développement rural couplée à un Agenda 21 Local, et d'approuver la convention d'accompagnement entre la Commune et la Fondation Rurale de Wallonie.

Le cahier spécial des charges et le montant estimé du marché "Elaboration d'un PCDR dans la philosophie Agenda 21 L. a également été approuvé au montant estimé à 45.000,00 €, 21% TVA comprise

AIVE - Collecte porte à porte encombrants non valorisables – Renouvellement de contrat

L'organisation de la collecte en porte-à-porte des encombrants non valorisables sera confiée à l'intercommunale AIVE, pour la période du 01/01/2012 au 31/12/2015. Pour cette collecte

tous les points sont desservis à la fréquence de 2 fois par an pour l'ensemble du territoire communal.

Petit matériel sportif pour les clubs de football – Approbation des conditions et du mode de passation

Le Conseil approuve le cahier spécial des charges du marché "Petit matériel sportif pour les clubs de football", dont le montant estimé s'élève à 4.000,01 €, 21% TVA comprise.

Une subvention pour l'achat de ce matériel (75%) sera sollicitée auprès de l'autorité subsidiaire (Adeps).

Aménagement d'un chemin forestier sur le triage de Freyneux

Le Conseil décide d'approuver le cahier spécial des charges du marché "Aménagement d'un chemin forestier sur le triage de Freyneux", et le montant estimé à 61.407,50 €, TVAC.

Droit de tirage 2010-2012 – Approbation des conditions et du mode de passation – Réfections diverses voiries - année 2011

Le Conseil décide d'approuver le cahier spécial des charges du marché "Droit de tirage 2010-2012" divisé en 2 lots :

- * Lot 1 (Droit de tirage - Réfection des voiries Blanc Leu et Bois del Moule.), estimé à 458.370,05 €, TVA comprise
- * Lot 2 (Droit de tirage - Réfection de diverses voiries), estimé à 225.780,01 € TVA comprise;

et le montant global estimé à 684.150,06 € TVA comprise;

La subvention (Droit de tirage – année 2011) pour ce marché sera sollicitée auprès de l'autorité subsidiaire à Namur.

Comptage des élèves dans l'enseignement communal au 22/09/2011

Implantations	Primaire	Maternel	Total
Harre	39	17	56
Malempré	21	8	29
Odeigne	13	12	25
Dochamps	20	15	35
Grandmenil	34	30	64
Oster	16	/	16
Vaux-Chavanne	30	25	55

SÉANCE DU 14 NOVEMBRE 2011

ASBL "Malempré – la chaleur d'y vivre" – Présentation projet – Promesse de principe de raccordement des bâtiments communaux

Après présentation du projet de réseau de chaleur à Malempré par l'asbl "Malempré-La chaleur d'y vivre" le Conseil décide de conclure avec cette asbl les conventions proposées par cette dernière et portant promesse de raccordement au réseau de

chaleur d'eau chaude qui sera mis en place, dans des bâtiments communaux ci-après: bâtiments scolaires, ancien presbytère, maison de village, église (sous réserve d'une étude de faisabilité).

Mise à disposition de l'asbl "Malempré-la chaleur d'y vivre" de la grange du presbytère – convention d'emphytéose

Le Conseil marque son accord sur la mise à

disposition de l'asbl "Malempré – La chaleur d'y vivre" de la grange jouxtant le bâtiment du presbytère de Malempré qui permettrait à l'asbl précitée d'y installer une ou des chaudière(s) et ce pour une durée de 27 ans (bail emphytéotique) moyennant certaines conditions.

Modification budgétaire n° 2 du C.P.A.S. - Services Ordinaire

Le Conseil approuve la modification budgétaire n° 2 – Service Ordinaire du Centre Public d'Action Sociale se présentant comme suit :

	Recettes	Dépenses	Solde
Budget initial	755.587,94	755.587,94	0,00
Augmentation de crédit	104.220,37	95.835,22	8.385,15
Diminution de crédit	- 16.735,15	- 8.350,00	- 8.385,15
Nouveau résultat	843.073,16	843.073,16	0,00

Modification budgétaire communale n°3 – service ordinaire – service extraordinaire

Le Conseil approuve la modification budgétaire n° 3 de la Commune pour l'exercice 2011, se clôturant comme suit :

Service Ordinaire

	Recettes	Dépenses	Solde
D'après le budget initial	8.410.452,03	7.582.442,06	828.009,97
Augmentation de crédit (+)	927.036,60	257.572,65	669.463,95
Diminution de crédit (+)	-7.495,50	-58.636,90	51.141,40
Nouveau résultat	9.329.993,13	7.781.377,81	1.548.615,32

Service Extraordinaire

	Recettes	Dépenses	Solde
D'après le budget initial	5.395.125,96	5.368.522,77	26.603,69
Augmentation de crédit (+)	192.681,75	388.433,12	-195.751,37
Diminution de crédit (+)	-59.981,63	-250.000,00	190.018,37
Nouveau résultat	5.527.826,08	5.506.955,39	20.870,69

Subside à la Mufa pour animation – « Habiter quelque part en 2011 ».

Le Conseil décide d'accorder un subside d'un montant de 5000,00€ à la Maison de l'urbanisme Famenne Ardenne (MUFA) pour mener, en collaboration avec la Commune, des actions de sensibilisation de la population par l'organisation de cycles d'animations sur le thème " Habiter quelque part en 2011".

Complément de subside à la maison de la culture pour l'opération Noël au théâtre.

Le Conseil décide de porter à la somme de 150,00 € le subside à la Maison de la Culture Famenne Ardenne pour soutenir l'opération « Noël au théâtre».

Remplacement de chassis et porte à l'école de Lamorménil – Approbation des conditions et du mode de passation

Le Conseil décide d'approuver le cahier spécial des charges du marché "Remplacement de chassis et porte à l'école de Lamorménil", et le montant estimé à 14.806,77 €, 21% TVA comprise.

Règlements communaux établissant les taxes et redevances pour les exercices 2012 et 2013

Le Conseil approuve le règlement des taxes et redevances pour les années 2012 et 2013. Ces derniers peuvent être obtenus sur simple demande au service des taxes.

Règlement communal fixant les additionnels communaux à l'impôt des Personnes Physiques (IPP)

Il est établi, pour les exercices 2012 et 2013, une taxe communale additionnelle à l'impôt des personnes physiques au taux de 6,5 % .

Règlement communal fixant les additionnels communaux à l'impôt sur le Prêcompte Immobilier (PRI)

Il sera perçu, pour les exercices 2012 et 2013, au profit de la Commune, 1.950 centimes additionnels au principal du précompte immobilier.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

LE PETIT PATRIMOINE COMMUNAL



Les travaux de restauration du lavoir de Harre, réalisés par l'entreprise de maçonnerie Dominique Leboutte sont terminés.



B. Lesenfants
Echevin du patrimoine

" HABITER QUELQUE PART, MANHAY VUE DU CIEL".

De septembre à novembre, la MUFA (Maison de l'Urbanisme Famenne-Ardenne), en étroite collaboration avec la Commune de Manhay et la CCATM locale, proposait de mener une campagne de sensibilisation citoyenne aux enjeux de l'aménagement du territoire.

Dans ce cadre plusieurs activités furent organisées :

- Des animations et un concours de dessin dans toutes les écoles.

Si la créativité et l'imagination étaient présentes dans tous les dessins, certains sortaient du lot et ont été récompensés :



Quelques lauréats du concours de dessin entourés du Directeur et de Madame Myriam

- Pour les classes de maternelles, les dessins d'Adrien, de Louise et de Fanny ont été retenus par le jury.
- En première et deuxième primaire, les œuvres d'Emma, Kiara, Léa et Nora sont récompensées.
- Parmi les dessins de troisième et quatrième primaire, celui d'Eva, de William et de Soraja sont sortis du lot.
- Et pour clôturer, Elena, Cyrielle, Pierrick et Cyrille sont les auteurs des dessins lauréats pour les cinquièmes et sixièmes primaires.
- Les œuvres collectives de l'école d'Oster et de Vaux-Chavanne (1 - 2 - 3 primaires) ont été choisies par le jury comme lauréates.

- Cinq soirées dans différents villages avec projections des photos aériennes et échanges de réflexions.



Soirée à Vaux-Chavanne



Soirée à Harre



Soirée à Grandmenil



Soirée à Manhay



Soirée à Dochamps

- L'édition et la distribution d'une brochure aux participants.

Nous ne pouvons que nous réjouir de la participation de la population, plus de 300 citoyens ont participé aux différentes animations. Nous vous livrons quelques commentaires recueillis lors des soirées, qui démontrent à quel point les habitants ont apprécié celles-ci et sont sensibles à l'aménagement de leur territoire : « Merci pour cette soirée intéressante » « Très belle réalisation. Super soirée ! » « Belles photos et bonne présentation ».

Nous remercions toutes les personnes qui ont participé et contribué au succès de ce cycle d'animation. Un remerciement tout particulier à Mesdames Annick Burnotte et Bénédicte Monfort pour leur investissement, leur disponibilité et la qualité du travail accompli.

Nadine Lespagnard
Présidente de la CCATM

Benoit Lesenfants
Echevin de l'Urbanisme

UN ENFANT, UN ARBRE : LE SAMEDI 26 NOVEMBRE 2011



Photo B. Cornet

Cette année l'opération « Un enfant, un arbre » organisée par la Commune de Manhay s'est déroulée le samedi 26 novembre à 15h00.

Dans la continuité des années précédentes, le Collège communal offrait un arbre fruitier et un diplôme de parrainage à chacun des 28 bébés (11 filles et 17 garçons) habitent la Commune.

Nous avons donc eu le plaisir d'accueillir à l'administration communale les parents et leurs bébés nés entre le 1er novembre 2010 et le 31 octobre 2011.

Pour rappel, cette action a pour but de renouer avec une vieille tradition : planter un arbre à l'occasion d'une naissance.

LE GOÛTER ANNUEL DES AÎNÉS ORGANISÉ PAR LE CPAS

Comme chaque année, le premier jeudi du mois d'octobre, le CPAS a organisé son goûter des aînés, qui cette fois encore a connu un beau succès de foule.

A cette occasion, Anne Mottet, la Présidente du CPAS, a tenu notamment à saluer le rôle important tenu par les aînés dans la vie sociale et culturelle de la commune :

"... Je remercie toutes les personnes qui se sont dévouées pour cette fête, le personnel du Cpas, les conseillers et les bénévoles. Je remercie également les autorités communales pour leur présence aujourd'hui.

Je commence par une information pratique en vous annonçant que nous ne procéderons plus à la remise des chèques de soutien aux différentes associations de 3x20, puisque c'est maintenant la Commune qui a repris l'entièreté de la remise des subsides. En effet, notre tuteur ne nous encourage plus à prodiguer un soutien financier à des associations, mais je vous rassure les montants ont été adaptés afin que vous n'y perdiez pas. Je suis à votre disposition pour des informations complémentaires tout à l'heure.

Rappelez-vous, l'année passée, nous avons profité de ce moment de rencontre pour vous demander votre avis par rapport aux activités organisées. Et vous avez tous plébiscité l'activité qui nous réunit aujourd'hui, nous demandant de ne surtout rien changer. Vous voir si nom-

breux cet après-midi confirme bien le plaisir que vous prenez à vous retrouver tous ensemble.



Les années passant, je me rends compte qu'une certaine dynamique est en train de se développer dans notre commune. De plus en plus de choses se mettent en place et vous, les aînés, vous en êtes très souvent des participants assidus voire même des acteurs ou des initiateurs de projets. Je pense ici à l'Alzheimer café, aux causeries en wallon, aux sorties culturelles, à l'atelier couture, aux cours d'informatique, au jardin social, ... et d'autres initiatives que j'oublie sans doute de citer.

La présence de plus en plus de seniors dans nos activités est un signe de richesse. Un des enjeux majeurs de la vie actuelle est de vous donner la place que vous méritez en valorisant vos expériences et en vous donnant la possibilité d'être des partenaires dans la vie sociale, économique et politique locale.

Vous disposez des compétences, des connaissances et du temps voulus pour contribuer à la vie de notre commune dans une foule de domaines. Ce rôle qui vous revient est important car il permet d'établir des relations entre personnes de générations différentes pour construire ensemble notre vie sociale de demain.

Et vous, quel bénéfice allez-vous en retirer ? Eh bien, je pense qu'être actif permet de rester alerte et de profiter de la vie. Participer à des activités maintient le sentiment d'utilité, développe de nouvelles aptitudes, permet de conserver un réseau social, de briser l'isolement, cela atténue les effets de l'âge.

Je vous invite donc à continuer dans ce sens, à profiter un maximum de toutes les activités qui sont organisées et n'hésitez pas à nous parler de vos projets ou de vos désirs. Je pense que tant les membres du Conseil du Cpas, que le personnel ou les autorités communales essayons de faire notre possible pour vous soutenir dans vos initiatives.

D'ailleurs tout récemment, nous avons été contactés par une association qui s'intéresse aux seniors et dont la fondatrice est Céline Remy. Je vais lui céder la parole afin qu'elle puisse vous expliquer son projet en quelques mots.

Pour ma part, je vous souhaite une excellente après-midi en compagnie des Chanteurs de Mme Hanquet."

Discours prononcé par Anne Mottet, Présidente du CPAS à l'occasion du goûter.

LE FRCE (FONDS DE RÉDUCTION DU COÛT GLOBAL DE L'ÉNERGIE).

Dans le contexte de la lutte contre les changements climatiques (nécessité de réduire les émissions de CO2) et sur base du constat de la diminution actuelle et à venir du pouvoir d'achat d'une large frange de la population, liée notamment à l'augmentation des prix des énergies fossiles (diminution des ressources et enjeux géopolitiques), il est urgent d'agir et de donner la possibilité à chacun à son niveau de diminuer ses consommations.

Deux possibilités sont proposées aux particuliers aujourd'hui :

- agir sur leurs comportements (sans investissement financier, économies potentielles de 10 à 30%). Cela nécessite d'adopter de nouvelles pratiques à conserver dans le temps
- investir des sommes non négligeables dans des travaux tels que : isolation toiture et murs, châssis, chaudière, panneaux solaires thermiques ou photovoltaïques,... (économies potentielles de quelques 10 % à plus de 50%). Cependant cette dernière solution est liée étroitement à la capacité financière des ménages. Bien entendu, les primes et le crédit d'impôt (accessible à tous) sont des incitants positifs. Il n'en reste pas moins qu'il est toujours nécessaire d'avancer l'argent ou de rembourser des prêts à taux peu encourageants s'ils ont été contractés auprès d'institutions bancaires.

Le FRCE a donc vu le jour pour permettre effectivement à tout citoyen d'accéder à un prêt à concurrence de maximum 10.000€ à des conditions beaucoup plus favorables.

Ce prêt de 10.000 € maximum, remboursable en 5 ans maximum, s'adresse à tout citoyen, propriétaire ou locataire, sans limite de revenus, dont l'habitation est située sur le territoire de certaines communes de la province, dont **Manhay...**

Pour quels types de travaux?

Audit énergétique de la maison
 Placement ou remplacement et entretien des anciennes chaudières
 Amélioration de systèmes de chauffages (vannes thermostatiques, régulation,...)
 Installation de systèmes de chauffage (chaudières haut rendement, condensation, pellets, pompes à chaleurs, ...)
 Isolation de toitures, de murs, de sols, de plafonds de caves, de planchers de greniers
 Installation de châssis et vitrages basse émissivité
 Installation de panneaux photovoltaïques /chauffe-eau solaire
 Tous travaux économiseurs d'énergies, ...

Un dispositif particulier de gestion des dossiers de prêt (suivi ESCO) est réservé aux personnes à faibles revenus qui introduisent une demande de financement. Dans ce cadre une équipe de professionnels prend en charge le suivi financier et technique des demandes, et collabore étroitement avec le Cpas.

Ce prêt est cumulable avec les primes de la Région Wallonne, de la Province de Luxembourg et des Communes ainsi qu'avec les déductions fiscales ou les crédits d'impôts fédéraux.

Pour tous renseignements complémentaires:

FRCE Luxembourg
 Square Albert 1er, 1 6700 Arlon
 063 212662
frce@province.luxembourg.be



Côté Jardin
 Fleurs coupées
 Fleurs d'appartement
 Fleurs mécaniques et fleurs artificielles
 Fleurs assorties (girasoles, hibiscus...)
 Vase et articles funéraires
 Logos et services

Rue Pré des Fossés, 5
 6960 MANHAY
 Tél. 086/45.62.00

En collaboration avec les pompes funèbres Rochozes

S.P.R.L.
LESENFANTS
 Frères

Réparations moteurs - Machines agricoles
 Vente et location
 Magasin de pièces détachées

rue des Ecorces, 6 - 6960 MANHAY
 Tél. 086/45.55.75 - Fax 086/45.59.69
garage.lesenfants@skynet.be

DES NOUVELLES DE NOS ÉCOLES

LE MOT DU DIRECTEUR (NOVEMBRE 2011)

L'année scolaire est déjà bien entamée. La rentrée a été excellente puisque 106 enfants sont inscrits dans nos écoles maternelles. Ce chiffre n'avait jamais été atteint, cela prouve la qualité croissante de nos écoles. Afin d'améliorer la qualité du cours de natation, nous avons réorganisé celui-ci. Les cours se donnent au bassin de natation d'Aywaille avec 5 professeurs de natation pour chaque groupe et cela toutes les semaines pendant 5 mois.

L'opération ' fruits et légumes à l'école' a également débuté. Notre dossier de subsides vient de recevoir un avis favorable et un budget de 2698,50 euros accordé. Il s'agit d'un subside de la région wallonne dans le cadre d'un projet européen. Tous nos élèves recevront, gratuitement, un fruit par semaine. Au menu : pêches, pommes, oranges, poires, mandarines, noix, kiwis,...

Les écoles viennent également de recevoir du nouveau mobilier. Nos professeurs d'éducation physique et de psychomotricité ont reçu du matériel spécifique pour améliorer le quotidien du cours.

L'équipe éducative a également préparé à votre intention un nouveau projet d'établissement que vous pourrez découvrir sous peu. Bref, une école qui bouge et soucieuse d'améliorer les conditions d'apprentissage de vos enfants.

Yves Bodson.

CAMPAGNE « EN SPORT AUSSI UNE ARDEUR D'AVANCE »



Le vendredi 14 octobre 2011, 69 élèves de 5° et 6° se sont rendus au Centre sportif de Marche-en-Famenne pour participer à la journée sportive organisée par le service des sports de la Province du Luxembourg.

Chaque élève a participé à différents tests physiques dont le fameux test de Cooper sur la piste d'athlétisme.

Nos élèves ont également participé à une animation sur le fair-play. Une belle journée sportive sous le soleil et dans la bonne humeur.



Merci au Comité de Parents des écoles communales pour l'aide apportée à la réalisation de cette journée.

COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE PAR LES ENFANTS DE NOS ÉCOLES

"Ce 10 novembre 2011, nous sommes réunis pour commémorer la fin de la première guerre mondiale, pour rendre hommage aux combattants des deux guerres mondiales. Sur ce monument, nous pouvons lire le nom de ces habitants de Manhay qui ont donné leur vie pour notre liberté, pour l'unité de notre pays, pour notre indépendance. C'est un devoir de mémoire que d'être présent ce jour. Nous nous trouvons face à une liste de nom que le temps efface. Mais nous ne voulons pas oublier ces hommes et femmes qui furent des victimes. Ils avaient une vie à accomplir, des bonheurs à saisir, des richesses à partager.

Le 11 novembre 1918, à 5h15 du matin, les généraux allemands et Alliés signaient l'Armistice. Le cessez-le-feu sonnait sur tout le front le onzième jour du onzième mois à onze heures. Fin d'une guerre qui a fait 9 millions de morts. Vingt ans plus tard, commençait la seconde guerre mondiale. Cette guerre fera 38 millions de morts.

Plus jamais de dictateurs comme Hitler ou Mussolini.

Aujourd'hui, heureusement, nous vivons en paix en Belgique. Nous sommes les bénéficiaires de votre sacrifice."

Vive la liberté ! Vive la Belgique !

Discours du 11 novembre 2011 prononcé par Yves Bodson

A Oster



A Vaux-Chavanne



A Odeigne



A Grandménil

A Harre



VIVE NOËL!



Après les arbres fruitiers de notre école, en route pour une visite guidée des pépinières PIROTHON.

Cette fois, nous allons parler du sapin de Noël.

Nous avons vu les différentes étapes : du petit sapin à l'emballage pour la vente en passant par la coupe. C'est le travail de toute une équipe avec un matériel impressionnant !

Maintenant, quand nous voyons un sapin de Noël, nous connaissons son histoire... Nous en avons reçu un très beau pour décorer notre classe. Il a 5 ans comme nous !

Un grand merci à Sylvie, Yves et leur équipe de nous avoir si bien reçus.

Les enfants de 2ème et de 3ème maternelle de GRANDMENIL.

LA CLASSE PASSERELLE À L'ÉCOLE DE GRANDMENIL

C'est la deuxième année consécutive que l'école de Grandménil accueille l'organisation d'une classe passerelle dans le niveau primaire. Sous la responsabilité de Monsieur Patrick Mathy, instituteur titulaire de longue date sur la commune, les enfants accueillis au centre de la Croix-Rouge de Saint Antoine y accomplissent leur scolarité obligatoire.

Le travail entrepris avec les élèves dans ce contexte se concentre essentiellement sur l'apprentissage de la langue française, avant une intégration progressive en éveil et mathématiques dans les classes traditionnelles. De nombreuses stratégies et activités sont imaginées en permanence pour que l'enfant progresse le plus rapidement possible dans le langage oral. Sans perdre de temps, l'appren-



tissage de l'écrit se voit mené parallèlement. La classe passerelle est une véritable classe unique regroupant des élèves de tous les niveaux que le titulaire suit individuellement en proposant un apprentissage adapté à chacun. L'objectif dominant est de donner aux

enfants toutes les chances de s'épanouir et de s'intégrer dans notre société.

Beaucoup de questions se posent chez les parents de ces élèves!

Récemment, une matinée pédagogique «café-rencontre» a été organisée par la classe passerelle. Les parents ont assisté à une activité d'apprentissage du français organisée en collaboration avec la classe maternelle de Madame Virginie, classe fréquentée également par les plus jeunes du Centre.

La rencontre s'est terminée par des échanges conviviaux autour d'une tasse de café.

Madame Irène, «responsable enseignement» du centre et le Directeur, Monsieur Yves Bodson, se sont réjouis de cette initiative, félicitant au passage tous les participants.

Patrick Mathy

DES NOUVELLES DE VERT POMME

Vert Pomme tient d'abord à remercier les nombreux participants à sa journée porte ouverte. Partenaires motivés, animations pour petits et grands, produits régionaux, musique et même le soleil étaient de la partie.

Le potager social a nourri cinq familles et les bacs de culture en hauteur ont permis à trois dames de poursuivre avec plaisir le travail de la terre.

Les 3ème, 4ème et 5ème années de l'école primaire de Harre se sont lancées avec bonheur dans le jardinage. Les enfants ont gérés collectivement leur travail de A à Z : préparation du terrain, plantations, éclaircies, récoltes et cuisine. C'est avec un réel



enthousiasme qu'ils ont manipulés l'outillage et profité du site. Ils ont aussi appréciés la découverte des orvets, crapauds et insectes, sans oublier l'utilisation de nos toilettes sèches !

Les écoles primaires communales ont poursuivis leurs projets nature. Pendant les vacances, des enfants ont participé à un stage en collaboration avec le CEC l'Atelier mêlant céramique et découverte nature.

Le projet de réalisation d'un bâtiment en bois, avec le concours des élèves de l'Athénée de Manhay, permettra un accueil plus confortable en toute saison.

Vous pouvez déjà noter nos prochains rendez-vous :

Le 14 mars 2012 Rencontre autour de la vannerie, lifting de la cabane en osier vivant et taille de l'oseraie, de 13h30 à 16h30.

Le 18 mars 2012 La taille des fruitiers

Le 15 avril 2012 La greffe des pommiers



N'hésitez pas à nous contacter pour toutes informations :
Stéphane Barthélemy
0492/861518 ou
barthelemy.stephane@gmail.com



RÉCOLTE DES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES DÉTENUS PAR LES PARTICULIERS

Durant le mois de mars 2012 une campagne de récolte des produits phytopharmaceutiques détenus par les particuliers sera organisée dans les parcs à conteneurs. Des informations complémentaires vous seront communiquées dans notre prochain bulletin et via le site internet communal.



CHAUFFAGE ET SANITAIRE
Installation - Dépannage
Installation solaire et gaz
Panneaux solaires

Samrée chauff

www.samreechauf.com

Samrée, 81 - 6982 La Roche
Tél. / Fax: 084/44 40 44

Michel: 0497/48 03 30 - Francis: 0496/92 56 93

CLOSSEN
Verf. & France

Vente et Pose de châssis PVC • Bois • Alu

Habillage
de vos
fenêtres
de stores



MENUISERIE

SPRL Joël DERENNE

13, rue des Boussines
6960 VAUX-CHAVANNE - MANHAY
Tél./Fax 086/45.56.25
j.derenne@skynet.be

Garnissage
de tous vos
sièges



LA CROIX ROUGE DE BELGIQUE A BESOIN DE SANG

Si lors d'un accident, d'une opération, j'avais besoin de sang. Vers qui me tourner, si ce n'est vers les donneurs actuels (via la banque du sang)?

Pour alimenter celle-ci, il faut beaucoup de personnes qui veulent bien donner un peu d'eux-mêmes, alors pourquoi pas moi?

Une modification importante de la limite d'âge pour le don de sang.

La loi autorise désormais le don jusqu'à l'anniversaire des 71 ans, néanmoins, le jour où le donneur se présente, il faut que le dernier don remonte à moins de 3 ans.

Dès lors, quelqu'un qui se présente le 20 octobre 2011 doit avoir donné après le 21 octobre 2008.

En outre, le 1er don ne peut être effectué après le 66ème anniversaire.

DON DU SANG EN 2012 DANS NOTRE COMMUNE

Salle Union de la Jeunesse Voie Habotte, Grandménil, 5 6960 MANHAY De 15H00 à 19H30	Mardi 27/03/2012
	Jeudi 05/07/2012
	Mardi 25/09/2012
	Mardi 11/12/2012

MON MÉDECIN GÉNÉRALISTE LES WEEK-ENDS ET LES JOURS FÉRIÉS

À partir du 4 février 2012, quand vous ferez appel à un médecin le week-end ou un jour férié, vous devrez modifier vos habitudes. Fini pour vous de rechercher le téléphone et l'adresse du médecin de garde dans votre commune. Il vous suffira de retenir le N° de téléphone attribué à la garde de médecine générale **1733** et la localisation du Poste Médical de Garde (PMG) le plus proche de votre domicile.

En ce qui concerne la commune de Manhay :

Vous devrez vous rendre à Marche-en-Famenne : si vous habitez sur le territoire de l'ancienne commune de Dochamp et de Harre.

Vous devrez vous rendre à Bastogne si vous habitez les anciennes communes de Grandménil, Odeigne, Malempré et Vaux-Chavanne.



Si vous ne pouvez vous rendre par vos propres moyens au Poste de Garde, un service de navette peut vous être proposé. Une intervention de 5 € vous sera demandée dans ce cas. Cette possibilité vous sera présentée lors de votre contact avec le service 1733.

Et si votre état de santé ne vous permet pas de vous déplacer, le médecin pourra se rendre à votre domicile pour vous examiner.



L'objectif d'un poste de garde est de garantir à chacun les soins qui ne peuvent être postposés jusqu'à la reprise des activités de son médecin traitant.

Combien ça coûte ? Le poste de garde pratique le système du tiers payant, c'est-à-dire, que vous ne payez que la part qui reste à charge du patient après intervention de la mutuelle. Pour ce faire, il est indispensable de vous munir de votre carte SIS et d'une vignette de mutuelle.

Les postes de garde sont équipés de terminaux bancaires pour les paiements électroniques (les cartes de crédit ne sont pas acceptées).



Pourquoi cette révolution ? Les médecins généralistes se font de plus en plus rares dans nos régions. Dans 10 ans, plus d'un TIERS des médecins généralistes actuels auront cessé leurs activités. D'autre part, les jeunes médecins hésitent à s'engager dans la médecine générale, surtout en milieu rural.

A cela s'ajoute le vieillissement démographique, qui accroîtra les besoins médicaux de la population.

Il est donc urgent d'attirer les jeunes médecins dans nos contrées. Or la récurrence de la garde (un week-end sur trois dans certaines régions) en rebute plus d'un. Les zones urbaines avec une plus grande densité médicale et une diminution de la charge des gardes présentent un attrait nettement plus important.

MABEGRA s.a.



- BÉTON RENDU PAR MIXER
- BOIS
- MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION GROS-CULVRE
- SPÉCIALISTE EN ÉGOUTTAGE (TUYAUX PVC - BÉTON) ET ASSAINISSEMENT (ÉPURATION INDIVIDUELLE)
- CITERNES À EAU EN BÉTON DE 700 L À 20.000 L
- STATIONS D'ÉPURATION INDIVIDUELLES
- HOURDIS - POUTRAINS

AUTRES SPÉCIALITÉS :

- HOURDIS
- BLOCS en béton, terre cuite et cellulaires
- PAVÉS EN BÉTON (Minkers)
- PLÂTRES

Rue de la Jonction, 20
B990 Hotton
Tél: 084/46 61 63
Fax: 084/46 75 87
E-mail: info@mabegra.be
Website: www.mabegra.be



VWJ TOITURE & MENUISERIE

Vincent JORIS

Samrée, 83D - 6982 LA ROCHE

GSM: 0497/17 89 76 - Fax: 084/44 45 08

www.v-n-j.be



ELECTRICITE GENERALE

DETECTION INCENDIE ET INTRUSION

PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES

MISE EN CONFORMITÉ

CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE

086/21.03.08

moens.michel.weris@belgacom.net

Rue de Mont, 3A
6940 WERIS
Gsm 0495/82 04 82

Françoise André

rue Fronleu 1
6960 Manhay
086/455118
0474/83.79.99



La Maison du Pain

Marc BREDA

Pains spéciaux
Fabrication Maison au Beurre

41, rue E. Paffony - 6990 Hotton
Tél./Fax 084/46 77 33

29, rue du Vicinal - 6960 Manhay
Tél./Fax 086/45 62 22

MAISON monfort

vosre assurance confort



MOBILIERS - CUISINES - DECORATION

Hébronval, 26 - B-6690 VIELSALM

Tél. 080/41 87 41 - Fax. 080/41 84 68
monfortsa@skynet.be - **www.monfort.be**

Regifo

Ce bulletin est réalisé par :
sprl REGIFO Edition
rue St Roch 59 - Fosses-la-Ville

Nous remercions les annonceurs pour leur collaboration à la parution de ce trimestriel.
Nous nous excusons auprès de ceux qui n'auraient pas été contactés.

Si vous souhaitez paraître dans le prochain numéro, contactez-nous au
071 74 01 37
Fax **071 71 15 76**

www.regifo.be
Votre conseiller en communication,
Mr Roland Crosselet -
Gsm **087/26.78.86**
se fera un plaisir de vous rencontrer.
e-mail: info@regifo.be

« ACCUEIL ASSISTANCE » ET MA COMMUNE : UN PARTENARIAT UTILE EN HIVER !



En hiver, les maladies infantiles saisonnières refont leur apparition. En tant que parent, vous pouvez vous retrouver dépourvu face à une situation qui vient perturber votre vie familiale et professionnelle. C'est la raison pour laquelle votre commune vous propose une solution de choc : une association efficace avec un service de garde d'enfants malades à domicile : « Accueil Assistance ».

« Accueil Assistance », c'est un service professionnel qui propose trois métiers : la garde d'enfants malades à leur domicile,

la veille d'enfants en milieu hospitalier et le remplacement de personnel en milieu d'accueil. Votre commune est partenaire ! Grâce à ce partenariat, elle vous fait bénéficier d'une réduction financière lorsque vous faites appel au service. Les assistantes n'ont hélas pas le pouvoir de faire disparaître d'un coup de baguette magique la maladie de votre enfant mais elles vous garantissent une présence réconfortante, chaleureuse et responsable auprès de lui, et ce pendant toute votre absence.

La collaboration entre votre commune et « Accueil Assistance » vous facilite l'accès à ce service de proximité et de qualité. Vous partez travailler l'esprit tranquille et votre enfant se trouve entre de très bonnes mains. Merci ma commune !

Rien de plus facile pour faire appel au service : composez le 063/24.24.40 ou 41 et vous recevrez toutes les informations que vous souhaitez obtenir. **Vous pouvez aussi visiter le site de l'ASBL qui organise ce service : www.promemploi.be**

« ACCUEIL ASSISTANCE » S'OUVRE À UN NOUVEAU MÉTIER : LA GARDE À DOMICILE D'ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP

Un nouveau service a ouvert ses portes au sein d' « Accueil Assistance » depuis le 1er juillet 2009 : la garde à domicile d'enfants en situation de handicap.

Le projet « Accueil Assistance - Répit » veut offrir une bouffée d'oxygène à la fois à l'enfant en situation de handicap et aux aidants proches. Le projet a pour objectif de permettre à l'entourage familial de l'enfant porteur d'un handicap de s'octroyer des moments de répit par une prise en charge adaptée et à domicile de l'enfant handicapé. La famille doit fournir un document attestant du handicap de l'enfant. Une première visite est organisée au domicile familial pour écouter la demande, évaluer si le service peut y répondre et réaliser l'inscription. Un dossier enfant sera ouvert et contiendra toutes les informations utiles sur l'enfant et son environnement afin d'assurer une garde de qualité et dans des conditions de sécurité optimales.



Coordonnées du service :

« Accueil Assistance »
Promemploi ASBL
Rue des Déportés, 140 - 6700 Arlon
Tél. : 063/24 24 40
Fax : 063/ 24 25 29

accueil.assistance@promemploi.be
www.promemploi.be

Les tarifs horaires

Pour les ménages faisant appel au service (pour la garde d'enfant malade, la veille d'enfant en milieu hospitalier ou la garde d'enfant porteur de handicap), les tarifs sont calculés en fonction des revenus nets cumulés de ceux-ci. Comme votre commune est partenaire, vous ne payez pas le forfait frais de déplacement !

Revenus nets cumulés du ménage en €	Tarif horaire en €
De 0 à 1.000	1
De 1.000 à 1.500	1,50
De 1.500 à 2.000	2
De 2.000 à 2.500	2,50
De 2.500 à 3.000	2,80
De 3.000 à 3.500	3
De 3.500 à 4.000	3,20
A partir de 4.000	3,40
Forfait frais de déplacement	5



ILES DE PAIX EN CAMPAGNE LES 13, 14 ET 15 JANVIER 2012

50 ans de solidarité

Iles de Paix célébrera en 2012 son 50e anniversaire. Cinquante ans de présence et de coopération au Sud de la planète, depuis les premiers pas accomplis par son fondateur, Dominique Pire, Prix Nobel de la Paix 1958. A la mi-janvier, les 40 000 bénévoles de l'association seront donc plus que jamais mobilisés. Ils feront appel à votre générosité en faveur de projets de développement en Afrique et en Amérique du Sud. Les fameux modules seront partout, en Wallonie et à Bruxelles. Cela se passera aussi près de chez vous !

Si j'apprends à pêcher, je mangerai toute ma vie. Le message de cette campagne traduit bien la démarche d'Iles de Paix. L'association ne pratique ni la politique du cadeau ni celle de l'as-

sistanat. Elle compte au contraire sur la capacité des gens à améliorer par eux-mêmes leurs conditions de vie. Ses appuis visent précisément à renforcer cette capacité de rebondir et d'aller de l'avant.

Les apports d'Iles de Paix. La formation est au cœur de chaque intervention d'Iles de Paix : professionnelle, technique, en gestion, en organisation, etc. S'y ajoutent des apports financiers, complétant ceux des bénéficiaires, pour le lancement de leurs projets économiques et sociaux. Assistance technique et accompagnement de proximité sont aussi au programme : les équipes d'Iles de Paix sont aux côtés de leurs partenaires du Sud.

Les objectifs de la campagne. L'argent récolté assurera le financement de dix programmes de développement dans des communes du Bénin, du Burkina Faso, du Mali, de l'Équateur et du Pérou. Plus de 200 000 personnes sont concernées par des actions qui concernent la sécurité alimentaire et les revenus des familles paysannes, l'amélioration des services de base, la bonne gestion des affaires locales.

Iles de Paix compte sur vous. Chaque année, des centaines de milliers de personnes répondent favorablement à l'appel d'Iles de Paix. L'association compte sur vous pour assurer le succès de cette 42e campagne et permettre ainsi la poursuite et le développement de ses interventions.

- > Les sachets de modules (ou de cartes postales) sont vendus à 5 €
- > Pour en savoir plus ou rejoindre une équipe de bénévoles : www.ilesdepaix.org – info@ilesdepaix.org – 085 23 02 54
- > Vous pouvez aussi faire un don sur le compte BE97 0000 0000 4949 (BIC : BPOTBEB1), déduction fiscale dès 40 € par an

CONCOURS DE TRACTION À GRANDMÉNIL AU PROFIT D'ELA

A l'occasion de sa fête annuelle des 23, 24 et 25 septembre, le comité des jeunes de Grandménil vous a proposé un concours de traction pour tracteurs standards. Lors de ce dimanche articulé autour du monde rural, il était également possible de découvrir une exposition de matériel agricole de nos jours ainsi que des ancêtres ayant sillonné nos campagnes jadis.

Les profits de cette journée ont été reversés à l'Association Européenne contre les Leucodystrophies qui se bat depuis 1992 afin de soutenir les familles concernées et de financer la recherche médicale.

Merci d'avoir été si nombreux à participer à cette manifestation, et d'avoir ainsi soutenu notre initiative.

Pour le Comité des jeunes de Grandménil,
Geoffrey Huet



LA COURSE CONTRE LA MONTRE CAMPAGNE ACTION DAMIEN DES 27, 28 ET 29 JANVIER 2012



Le 21e siècle est le siècle de la vitesse. Tout doit aller vite, très vite. Tout va de plus en plus vite. Mais cette quête de la vitesse est-elle toujours justifiée ?

Sauver des vies

La vitesse est parfois indispensable. Action Damien en sait quelque chose. Même si elle travaille toujours dans des programmes à long terme et pas dans l'urgence, même si les maladies qu'elle combat se traitent en plusieurs mois, Action Damien doit agir vite. Elle doit dépister et traiter les malades rapidement. Avant que la lèpre mutile. Avant que la tuberculose tue. Avant que de nouveaux foyers de lèpre se développent. Avec, toujours, un œil sur le chrono.

40 euros pour sauver une vie

Pour financer son travail, Action Damien partira à nouveau en campagne les 27, 28 et 29 janvier 2012. Comme chaque année, elle demandera à la population belge de l'aider dans sa lutte. De lui fournir les 40 euros qui suffisent à soigner un malade, à éviter les mutilations à un malade de la lèpre ou à sauver la vie d'un malade de la tuberculose... s'il est dépisté à temps.

Des pochettes à 6 euros

Pour arriver à ses fins, Action Damien comptera plus que jamais sur le soutien de ses volontaires, qui vendront ses habituels marqueurs, au prix cette année de 6 euros la pochette de quatre. Elle

332.547 malades

Et ça marche. Depuis 1964, les équipes médicales soutenues par Action Damien dépistent et soignent de très nombreux malades. En 2010, ils ont encore été 332.547, malades de la lèpre, de la tuberculose et de la leishmaniose. 332.547 personnes ont pu retrouver la santé et un avenir grâce aux 1.500 travailleurs locaux d'Action Damien.

Redoubler d'efforts

Mais la lutte n'est pas encore gagnée. La tuberculose continue à frapper 8 à 10 millions de malades dans le monde chaque année, et à faire 1,5 à 2 millions de morts (un toutes les 15 à 20 secondes !). La lèpre fait chaque année plus de 250.000 nouveaux malades, qui risquent les mutilations et l'exclusion si elles ne sont pas soignées à temps.

comptera aussi sur ses donateurs, qui peuvent concrétiser leur soutien (déductible fiscalement à partir de 40 euros) sur le compte 000-0000075-75 (BE05 0000 0000 7575). C'est grâce à ces deux piliers qu'Action Damien pourra continuer, en 2012, à lutter sans merci contre les maladies de la pauvreté. Sans perdre un instant.

L'indifférence tue. Action Damien soigne.

Action Damien, Bd Léopold II, 263, 1081 Bruxelles.
www.actiondamien.be. IBAN : BE05 0000 0000 7575 ; BIC : BPOTBEB1

CENTRE MÉDICAL HÉLIPORTÉ ASBL



Contactez le CMH :

Tél : 086/45 03 39
Email : mail@centremedicalheliporte.be
site internet : www.centremedicalheliporte.be

Contactez le CMH par courrier :

Centre Médical Hélicopté ASBL
Rue Bierleux 69 - 4990 Bra-sur-Lienne (Lierneux)



Présentation :

L'ASBL Centre Médical Hélicopté (CMH) est un service médical d'urgence et de réanimation par hélicoptère.

Il est disponible 24h sur 24, 7 jours sur 7, partout en Belgique, pour toute mission d'aide médicale urgente à la demande du 112.

La base principale du Centre Médical Hélicopté est installée à Bra-sur-Lienne, au centre d'une zone rouge située à la frontière des provinces de Liège, Namur et Luxembourg.

Le CMH offre un service médical professionnel et de qualité, dans l'intérêt unique de chaque patient. Il développe une carte d'affiliation qui permet de bénéficier de la gratuité du transport médicalisé lors de toute intervention hélicoptérée urgente organisée par le 112.

Par votre affiliation, vous permettez le développement d'un projet d'utilité publique au service de la population.



Affiliez-vous au 086/45 03 39

Informations complémentaires sur le site internet du CMH (www.centremedicalheliporte.be)



NOËL AU THÉÂTRE : C'EST REPARTI POUR LA 18^E ÉDITION !

15 spectacles familiaux et 1 film pour tout-petits dans 15 villages de Famenne-Ardenne

Du 26 décembre 2011 au 08 janvier 2012, des comédiens prennent leur quartier d'hiver au coin de la rue, dans 15 villages de Famenne-Ardenne ! Vous pouvez venir les voir tout près de chez vous ! Enfants, parents, grands-parents, nous sommes tous conviés ! Noël au Théâtre, c'est un temps en famille, entre amis, un temps pour partager une pièce et rencontrer d'autres univers. Un temps convivial autour d'un bol de cacao et de galettes maison !

» Réservation indispensable

A la Maison de la Culture à Marche : **084/32.73.86** (billetterie ouverte du mardi au vendredi de 12h à 18h) ou dans certaines billetteries délocalisées, plus près de chez vous ! Attention ! Ne seront valables que les réservations payées...

» Prix très accessible

Le prix est unique : 5 € ou 3 cc | Article 27 : 1,25 €

Une réduction de 1.5 € ou 1 cc est offerte à tous les membres de la Ligue des Familles sur présentation de la carte de membre valide (maximum 2 réductions/famille/spectacle)

Un spectacle dans notre commune !

Théâtre de marionnettes | dès 6 ans

ZAZIE ET MAX par la Compagnie 36,37 etc et le Théâtre des 4 Mains

La vision du monde de Max est bouleversée par l'arrivée de Zazie, nouvelle élève dans sa classe. Jusqu'à ce jour, il pensait que toutes les espèces du monde étaient divisées en deux catégories, les « avec zizi » et les « sans zizi ».

Mais Zazie présente toutes les caractéristiques d'un « avec » : elle est forte au foot, dessine des mammouths, monte mieux qu'un garçon dans les arbres... ce qui ne manque pas d'intriguer Max...

Samedi 7 janvier 2012 | 15h | Grandmenil (Manhay) | Salle « L'Union de la Jeunesse »

Les réservations pour ce spectacle peuvent également se faire via Maggy Van Lerberghe au 086/455439 ou Anne Mottet au 0498/261133



À voir aussi près de chez vous !

« Ici/là-bas » | Théâtre dès 7 ans | Lundi 26 décembre 2011 à 15h | Barvaux (Durbuy) | Salle « Mathieu de Geer »

Un bus gratuit démarre de Manhay !

14h15 Manhay (administration communale)
14h30 Erezée (place de l'Eglise)
14h45 Barvaux (Salle « Mathieu de Geer »)
Retour dès 16h15'

« Gino » | Théâtre dès 4 ans | Mardi 27 décembre 2011 à 15h | Vecmont (La Roche) | Salle « La Maison du Plateau »

« L'ennemi » | Théâtre dès 7 ans | Jeudi 5 janvier 2012 à 15h | Rendeux | Complexe scolaire

Pour la réservation des bus, contactez Marianne Georges au 084/32.73.78

COLLABORATION VIVACITÉ AVIS AUX ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE

La radio Vivacité (RTBF) a désormais un décrochage complet en Province du Luxembourg de 5h30 à 8h00 du matin animé par Fanny Gillard.

Responsables d'associations, ce créneau vous est accessible pour annoncer une manifestation, que ce soit d'ordre culturel ou sportif (promenade, soirée, concert, stages, collecte de sang, marché, ...).

Alors n'hésitez pas à contacter Fanny Gillard . relais de notre commune sur les ondes à l'adresse gll@rtbf.be



ET POURQUOI PAS ?



« Et pourquoi pas ? » est une asbl constituée des forces vives du Comité Culturel et de bénévoles prêts à s'investir dans les activités culturelles de tous types. N'hésitez pas à prendre contact avec ses membres pour préparer les Belgocabarets de 2012. Les Belgocabarets, c'est un projet de petits spectacles ou d'expos sur la commune de Manhay destinés à croiser les regards entre artistes amateurs et professionnels, issus de la région ou invités de passage.

Contacts :

- Manu : culturemanhay@live.be, viresdecheztoi@hotmail.com 086/321788 ; GSM : 0474/711874
- Maëlle : stemanouk@alinto.com
- Bernard : bernard.gabus@skynet.be ; GSM : 0478/928932
- Muriel : murvog@hotmail.com ; GSM : 0497/14.06.55
- Anne : fa42933@skynet.be ; GSM : 0498/261133

« Et pourquoi pas ? » gère et met à disposition des comités et autres associations de Manhay, un petit kit de sonorisation et d'éclairage basique. Pour la maintenance de cet outil, il est cependant demandé une petite participation financière ; information et location auprès de Bernard.

Nos activités sont annoncées sur le site : <http://www.belgrockmanhay.be/>

L'ASBL « Et Pourquoi Pas ? » présente le 26 mars 2011, en la salle des fêtes de Grandmenil, à 20 heures 30, un duo humoristique :



Vous allez voir un spectacle genre, l'ancien musiciste **Alain Marguerite**, **Hang Music** : <http://www.hangmusic.com/hangmusic-marguerite>

Entrée : 10 euros, à partir de 12 ans
Infos et réservation : 0497 / 14 06 55 ou 0474 / 71 18 74
ou sur www.latanette.be

St. Insp. : G. Tardieu 0294 8 300 4, 0474 Mont Houffêlle



Memory Press

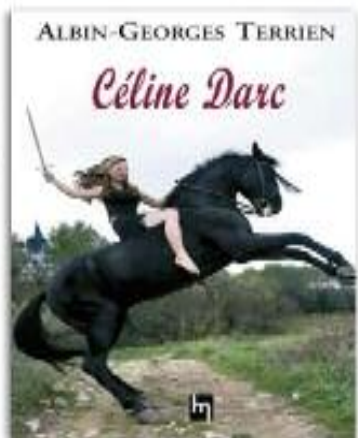
www.memorypress.be
contact@memorypress.be

CÉLINE DARC
Albin Georges TERRIEN

Professeur de français dans un collège de province, Alexandre Cardinal connaît avec son épouse Suzanne et leurs quatre enfants un bonheur sans nuages, interrompu par une violente foi religieuse. Après vingt ans de vie commune, l'irruption d'une Céline perverse et redoutable menace l'existence même du couple et l'emporte dans une vertigineuse descente aux enfers. Au fil d'une narration qui tient le lecteur en haleine, Albin Georges Terrien donne le portrait de personnages déchirés entre leurs convictions profondes et les instants illusoire d'un Éternel où le plaisir triomphe. En ce tourbillon où basculent les consciences respirent le fragile message d'amour d'un enfant trépassé, dont la voix pure et bouleversante semble vouloir absoudre à jamais toute la perversité du monde.

Fils de paysans ardennais, ancien instituteur de village et correspondant de presse, l'auteur a remporté, dès la publication de *La Glèbe* (Memory Press, 1999) l'adhésion du public, avec plus de 6 000 exemplaires vendus à ce jour, ainsi que la reconnaissance de l'Académie qui lui a décerné le prix George Gauthier.

En signant ce quatrième roman, Albin Georges Terrien nous prouve qu'il n'est pas un explorateur hasardeux des sentiers littéraires, mais le véritable bâtisseur d'une œuvre forte et cohérente.




Déjà paru :

La Glèbe
Nombre de pages : 812
ISBN : 978-2-97413-106-3
Prix de vente public : 22 €
Sortie : mai 2009 (2^e édition)

Vive la guerre
Nombre de pages : 872
ISBN : 978-2-97413-105-6
Prix de vente public : 22 €
Sortie : mai 2009 (1^{re} édition)

La soutane
Nombre de pages : 366
ISBN : 978-2-97413-109-0
Prix de vente public : 21 €
Sortie : mai 2009 (2^e édition)

Format : 16 x 24 cm
Nombre de pages : 432
Reliure : soignée
ISBN : 978-2-97413-162-2
Prix de vente public : 22 €
Date de parution : Décembre 2011



CARNET CIVIL

Nous saluons la venue parmi nous de :

Eden XHIGNESSE de Roche-à-Frêne
Anna GROEN de Freyneux
Laly COUGNET de Malempré
Clément MOLIE de Dochamps
Jean FERY d'Oster
Eva LECAILLIE de Harre
Eva HUET de Harre
Théo LEBOUTTE de Manhay
Valentin BURETTE de Harre



Nous nous joignons au bonheur de

Nathalie DEROOZ de Freyneux
Et Johnny DEHARD de Freyneux

Corinne HENON de Lafosse
Et Giuseppe BERTOLDINI de Lafosse

Marie-Louise ZANCHI de Harre
Et André PIRSON de Harre



Nous regrettons la disparition de

Nadine CAERS de Dochamps



LES NOCES JUBILAIRES 2011

Ils ont fêté leurs 60 ans de mariage :



Photo B. Cornet

Andrée et Arthur Samray-Doster de Malempré

Ils ont fêté leurs 50 ans de mariage :



Photo B. Cornet

Rita et Paul Pirson-Lejoly de Grandménil
Lucie et Joseph Tonglet-Pirson de Grandménil
Madeleine et Julien Vieuxtemps-Zune de Harre

OAF.L
Office d'Aide aux Familias Luxembourgeoises
Rue de l'Ermitage, 2 • B-6950 NASSOGNE info@oaf.l
Tél. 084/21.08.89 • Fax. 084/22.14.01

AIDES FAMILIALES
GARDES MALADES À DOMICILE
AIDES MÉNAGÈRES
TITRES-SERVICES

Association de la Province de Luxembourg
c/o C.F.A.S.



Photo B. Cornet

Josette et Roland Etienne-Defossés de Manhay

SYNDICAT D'INITIATIVE de Manhay A.S.B.L.



Siège social : Syndicat d'Initiative de Manhay - Voie de la Libération, 4 – 6960 MANHAY
E-mail : info@simanhay.be

Personne de contact à l'administration communale : Brigitte Lespagnard – 086/21.99.67

«3ème Salon de la Femme à Manhay»



757 visiteurs pour le 3ème Salon de la Femme à Manhay. Un succès semblable au Salon précédent. Il est fort probable, que cette manifestation, visiblement appréciée, se reproduise en 2012 sauf si la crise économique nous en empêche! Une «cerisette» sur le gâteau cette année: le spectacle des Chippendales tant attendu par les dames et demoiselles de tous âges. Ce fut un moment coquin et humoristique qu'il ne fallait pas manquer.



«Noël des Enfants» 2011

17 et 18 décembre de 13h à 18h à la Salle de l'Entente.



Dès 14h, un spectacle de cirque sera proposé aux enfants: pitreries, jongleries, acrobaties,...tout pour faire sourire, amuser, éclater de rire nos petits bouts adorés.

De 15h à 18h, les petits spectateurs seront invités à participer aux animations prévues par le clown Loula et son compagnon. Gaufres et chocolat chaud à volonté.

Passage du Père Noël et distribution de friandises.

Une occasion pour toutes les familles de flâner en toute tranquillité parmi les artisans, de savourer les produits du terroir, de se relaxer dans une salle décorée toute en féerie de Noël.

Bar et petite restauration en permanence (vin chaud, hot-dogs, tartiflette).

Entrée et animations gratuites.

Bienvenue à toutes et à tous.

Personnes de contact: Martine Vande Lanoitte-Strens: 0498 53 75 57
Brigitte Lespagnard : 086 21 99 67

Jansen T. sprl

Réalise toutes
toitures,
tuiles, ardoise,
zinc, roofing,...



Avant



Après

Ossature bois



Bardage
cèdre



Toitures

Avant

Après



Col de Lamormenil, 22

6960 MANHAY

Tél. 086 38 79 19

E-mail : jansen.t@skynet.be

Entreprise agréée

Espace Beauté 

Valérie SCHENCK

Esthéticienne

Pédicure Médicale

086/45.00.35

0498/16.11.78

rue Commandant Fagnant, 8 - B-6960 MANHAY

Ch. & fils
Bodson
Outils & Bois



Zoning de Werbomont

Allée du Cortil Lavo, 2

4190 Werbomont

info@bodsonsa.be

Tél. 086 433 716

Fax 086 434 083



Garage LATOUR

réparation toutes marques
spécialiste RENAULT
et DACIA

Philippe LATOUR

route de Liège 74
6960 MANHAY

0475 61 42 18

manutention
SERVICE

IMPORT - EXPORT
REPARATION TOUTES MARQUES

Matériel de génie civil

VENTE ET LOCATION

Terrassement et transport par benne
Transport de machines sans surbaïsser

Rue du Bois Lardinois 6960 MANHAY

Tél.: 086/ 45.53.71 - Fax: 086/45.00.75 - Gsm: 0478/ 90.85.64
manutention.service@skynet.be

Chariots élévateurs,
Mini-pelle,
Chargeurs,
Téléscopiques
etc...

Regifo
Edition

**Nous recherchons
des délégués commerciaux
indépendants (H/F).**

Meilleurs
voeux
pour
2012

CONTACT : sprl REGIFO Edition
T. 071 74 01 37
info@regifo.be - www.regifo.be
de 8h30 à 17h30

s.p.r.l.

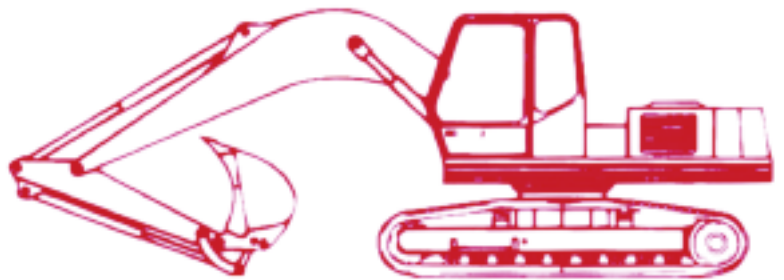
ROBERTY

ENTREPRENEUR

Col de Lamormenil, 39 - 6960 MANHAY

Tél.: (086) 45 51 26

Fax : (086) 45 56 45



**Travaux publics et privés • Terrassements • Egouttages
Canalisations - Voiries • Location de containers**

DEPUIS 1960



Votre distributeur :

MAZOUT LERUSE S.A.

Aywaille : 04/384 41 83



POUR VOTRE CONFORT :
COMMANDE 24H/24
Visitez aussi :
www.mazoutleruse.be



Agrégation Soltherm

- Panneaux solaires
- Photovoltaïque

TERRES SIMON, 8
6960 HARRE

Tél./Fax 086 43.43.11

SPRL MECABO

Fax 086/45 54 19

RUE DU VICINAL 5 • 6960 MANHAY • Tél. 086/45 55 06



SEMPERT



VREDESTEIN

PNEUS TOUTES MARQUES.
ENVIRON 2000 PNEUS
DE STOCK.
REPARATION ET VENTE
PNEUS AGRICOLES,
CAMIONS ET GENIE CIVIL.

OUVERT
DU MARDI AU VENDREDI
DE 8H A 18H
SAMEDI DE 8H A 15H.